

Le 12 octobre 2020

**Assemblée plénière de la Région Normandie**

**Une assemblée plénière de la Région Normandie s’est tenue,** **lundi 12 octobre 2020, au Carré des Docks, centre de congrès et d'exposition du Havre, sous la présidence d’Hervé Morin. Parmi les sujets à l’ordre du jour, on peut retenir :**

**2 000 stages en entreprise pour les jeunes diplômés normands financés à hauteur de 14 millions d’euros par la Région**

Dans le cadre de son plan de relance économique, la Région financera, dès le mois de novembre, 2 000 stages afin de permettre aux jeunes diplômés normands qui cherchent à intégrer un marché du travail fragilisé par la crise sanitaire d’effectuer une mission de développement de projet au sein d’une entreprise, d’une collectivité ou d’une association.

Le dispositif vise les jeunes diplômés normands de l’enseignement supérieur ayant vocation à s’insérer, dès septembre 2020, sur le marché du travail et répondant aux critères suivants :

* Etre âgé de moins de 30 ans à l’entrée dans le dispositif ;
* Résider en Normandie ;
* Avoir obtenu en 2020 un diplôme de niveau bac+2 et plus
* Ne pas être inscrit en formation initiale.

La durée du stage est fixée à 17 semaines. Elle pourra être portée jusqu’à 34 semaines sur dérogation, pour une mission présentant un enjeu et un intérêt particulier.

Les stagiaires du dispositif devront, par ailleurs, suivre une formation d’une durée de 5 semaines, complémentaire à leur cursus initial et adaptée à leur profil.

Les jeunes auront le statut de stagiaire de la formation professionnelle et seront rémunérés par la Région. Ils percevront 650 € par mois, somme à laquelle s'ajoutera une aide à la mobilité de 50 à 250 € en fonction de la distance entre le lieu de résidence et le lieu du stage.

**Adoption du dispositif « Normandie Relance Culture »**

La Région se mobilise pour accompagner et anticiper les conséquences de l’épidémie de Covid-19 qui frappe un grand nombre de structures culturelles et patrimoniales, beaucoup d’entre elles ayant été contraintes d’annuler des manifestations, de fermer les portes des lieux d’accueil des publics et de voir la création mise à l’arrêt.

Le dispositif « Normandie Relance Culture » vise à accompagner les projets de relance des professionnels du secteur culturel intervenant dans les filières suivantes: musique, théâtre, danse, cirque, arts de la rue, arts de la marionnette, arts visuels et numériques, cinéma, livre, patrimoine culturel.

Une subvention régionale de 10 000 euros maximum pourra leur être attribuée pour :

* les projets mis en œuvre dans un cadre partenarial entre acteurs d’un même secteur culturel ou de secteurs culturels différents et ce, dans un esprit de solidarité ;
* les projets de développement de compétences, de transfert de savoir-faire et de mise en réseau ;
* les projets de reprise d’activité présentant une dimension territoriale sur la région, tous secteurs confondus.

La Région mobilise 1,5 million d’euros pour ce dispositif qui intervient en complément des deux Fonds d’Urgence Culture lancés par la Région suite à la crise sanitaire et dotés de 2,5 millions d’euros au total.

**Brittany Ferries : Les Régions Normandie et Bretagne se mobilisent pour soutenir la compagnie à hauteur de 85 millions d’euros sur les cinq prochaines années, dont 45 millions d’euros pour la Normandie**

Alors qu’elle évoluait déjà dans un contexte peu favorable du fait du Brexit et de ses multiples conséquences, Brittany Ferries a été très violemment impactée par la crise sanitaire liée à l’épidémie de Covid-19. Le trafic des véhicules de fret ne représente, en effet, qu’une part minoritaire de l’activité de la compagnie, l’essentiel de ses revenus provenant des voyageurs individuels, à 80 % britanniques, qui traversent la Manche avec leur voiture.

Le début de reprise de l’activité en juin a été stoppé net mi-août, lorsque le gouvernement britannique a rétabli les mesures d’isolement imposées aux voyageurs en provenance de France et d’une partie des pays d’Europe continentale. A ce jour, seule la ligne de Caen à Portsmouth reste ouverte.

Brittany Ferries estime qu’elle ne transportera que 610 000 passagers entre octobre 2019 et 2020, soit une baisse proche de 75 %. Pour l’exercice 2020, la prévision de chiffre d’affaires est réduite à 196 millions d’euros, contre 469 millions d’euros pour l’exercice précédent.

Face à cette crise soudaine et extrêmement violente, Brittany Ferries a immédiatement agi. Une partie de la flotte a été désarmée et se trouve aujourd’hui dans les ports du Havre et de Caen ; les équipages bénéficient du chômage partiel, les droits leur étant ouverts jusqu’en décembre 2020 au moins. La compagnie a par ailleurs souscrit un Prêt garanti par l'État (PGE) d’un montant de 117 millions d’euros.

Pour pouvoir rembourser son PGE et poursuivre ses investissements Brittany Ferries devra améliorer sa performance économique globale d’au moins 50 millions par an sur cinq ans.

Dans ce contexte, les Régions Normandie et Bretagne ont décidé de se mobiliser pour soutenir la compagnie à hauteur de 85 millions d’euros sur les cinq prochaines années, dont 45 millions pour la Normandie.

Elles interviendront par deux moyens distincts :

* un allongement de la durée d’amortissement des navires, de 30 à 35 ans, conduisant pour les cinq prochaines années à un allègement d’environ deux millions par an des loyers facturés par la Somanor à Brittany Ferries (soit 10 millions d’euros sur cinq ans pour chacune des deux régions)
* la prise en charge par la Somanor (et Somabret pour la Bretagne) des grosses réparations des navires, auparavant prises en charge par la compagnie, pour un montant de 7 millions par an sur 5 ans, soit 35 millions pour la Normandie, et 6 millions par an sur 5 ans pour la Bretagne, soit 30 millions. En parallèle, la compagnie reversera sous forme de loyer l’amortissement de ces grosses réparations, satisfaisant ainsi à la condition d’une nécessaire contrepartie pour éviter la qualification d’aide d’Etat illégale.

**Actualité des fonds européens en Normandie: Programme opérationnel FEDER FSE 2014-2020 (REACT-EU) et Programme opérationnel FEDER FSE+ et Fonds de transition Juste 2021-2027**

Depuis 2014, la Région Normandie, en tant qu’autorité de gestion des fonds européens, pilote et met en œuvre la stratégie de développement régional via le FEDER et le FSE en finançant des actions et investissements publics et privés structurants pour le territoire.

Les premiers éléments liés à l’intégration du plan de relance européen dans la programmation 2014-2020 ont été présentés, ainsi que l’état d’avancement du Programme opérationnel 2021-2027 et notamment le Fonds pour une Transition Juste (FTJ), qui devrait abonder l’enveloppe de crédits européens dédiée à la Normandie pour la période 2021-2027.

* **REACT EU : un ré-abondement de la politique de cohésion 2014-2020**

La Commission européenne a dévoilé fin mai 2020 son plan de relance et son principal instrument de mise en œuvre, « Next Generation EU ». Celui-ci comprend notamment une initiative de soutien à la reprise suite à la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 appelée « REACT-EU ».

Selon l’Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Normandie devrait bénéficier d’au moins 100 M€ de crédits qui viendront abonder les maquettes des deux programmes opérationnels FEDER FSE 2014-2020.

En Normandie, après analyse de leur éligibilité potentielle à REACT EU, environ 120 projets, représentant une enveloppe de 257 M€ de crédits européens ont été identifiés comme pouvant s’inscrire dans cette initiative européenne.

Seuls les projets les plus structurants pour le territoire régional seront retenus dans le cadre de ce plan de relance européen.

* **Programme opérationnel FEDER FSE+ 2021-2027**

Selon les dernières estimations de l’ANCT, l’enveloppe FEDER FSE+ normande pourrait représenter environ 496 M€ (dont 403 M€ de FEDER et 93 M€ de FSE+), soit 24 M€ de moins qu’en 2014-2020. Toutefois ces éléments sont encore susceptibles de modifications jusqu’au vote définitif du cadre financier pluriannuel 2021-2027.

* **Fonds pour une Transition Juste (FTJ)**

En décembre 2019, Ursula Von Der Leyen a dévoilé les grandes orientations de son mandat à la tête de la Commission européenne, en particulier le Pacte vert pour l’Europe. Le Mécanisme pour une transition juste présenté le 14 janvier 2020 est l’instrument de mise en œuvre de cette politique ; il repose sur 3 piliers :

* Le Fonds pour une Transition Juste (FTJ) qui devra être intégré aux programmes FEDER FSE+ 2021-2027 avec la création d’un axe dédié ;
* Un volet spécifique d’Invest EU, le programme d’investissement successeur du Plan Junker ;
* Une facilité de prêt au secteur public par la Banque européenne d’investissement.

Le Fonds pour une Transition Juste (FTJ) est un fonds dont l’objectif principal est d’estomper les impacts socio-économiques de la transition vers la neutralité climatique. L’intervention de ce fonds est concentrée sur les territoires les plus émetteurs de CO2 **:** à ce jour, en Normandie, seul le département de Seine-Maritime fait partie des 10 départements éligibles proposés par la France (3ème département français émetteur de gaz à effet de serre). Cependant, une approche sectorielle cohérente autour de tout l’Axe Seine sera défendue auprès de la Commission.

**Construction d’un nouveau campus lycéen international à Bourg Achard (27)**

Initié par la Région, en collaboration avec les autorités académiques, un nouveau campus normand innovant verra le jour dans le Roumois à l’horizon 2024. Ce projet de campus s’inscrit dans la continuité de la démarche du #Lycée du futur, pierre angulaire de la politique régionale en faveur des lycées.

Implanté à Bourg Achard, ce campus, dont la construction est estimée à 55 millions d’euros, sera le premier lycée international de Normandie. La Région souhaite que cet établissement intègre le nouveau statut d’EPLEI prévu dans le cadre de la « loi pour une École de la
confiance ».

Ce projet d’implantation dans le Roumois est le fruit d’une étude mettant en exergue la démographie en hausse dans ce secteur, prévoyant 750 élèves supplémentaires d’ici 2024. Il sera ainsi en mesure d’accueillir 1000 élèves, 250 internes, dont 100 internationaux.

De façon à favoriser les liens entre les lycéens et le monde professionnel, le campus pourra aussi accueillir des acteurs du monde économique, des étudiants ou encore des bénéficiaires de la formation professionnelle continue.

**Rapport sur les orientations budgétaires 2021**

Malgré les nombreuses incertitudes liées au niveau de recettes, la gestion des finances de la Région restera basée sur deux principes forts : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et un fort investissement.

En 2021, la Région investira à nouveau massivement : 650 millions d’euros seront injectés dans l’économie régionale, situant une nouvelle fois la Normandie au premier rang des Régions françaises en la matière.

Dans le même temps, l’épargne brut, gage de la bonne santé financière de la Région, atteindra les 190 millions d’euros (l’épargne brute remonte peu à peu sous l’effet notamment de l’évolution différenciée des dépenses et recettes PRIC et la maximisation des fonds européens) et la collectivité affichera l’une des meilleures capacités de désendettement de France, restant sous les 5 ans à 4,34 ans en 2021.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – 06 42 08 11 68  - charlotte.chanteloup@normandie.fr